

Découvreurs en tête!



# Rapport annuel 2016-2017



Commission scolaire des  
**Découvreurs**

Découvreurs **en tête!**

# TABLE DES MATIÈRES

01	Le mot du président et du directeur général
02	La mission, la vision et les valeurs de la Commission scolaire
03	Le <i>Code d'éthique et de déontologie</i> La déclaration de services aux citoyens Les instances consultatives
04	Les membres du Conseil des commissaires
06	Les principales décisions du Conseil des commissaires
07	Les principales décisions du Comité exécutif
08	Le rapport annuel du protecteur de l'élève
09	L'intimidation et la violence
11	Le Plan stratégique 2013-2018

12	<b>ORIENTATION 1</b> Améliorer la persévérance et la réussite de nos élèves, jeunes et adultes
16	<b>ORIENTATION 2</b> Améliorer l'efficacité de nos pratiques
20	<b>ORIENTATION 3</b> Soutenir le développement des compétences, l'engagement et la mobilisation de tous
24	<b>ORIENTATION 4</b> Valoriser l'école publique et y associer la communauté
28	<b>LES AFFAIRES CORPORATIVES</b>
30	<b>LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES</b>
33	<b>ANNEXE I</b> Les établissements scolaires : écoles et centres
34	<b>ANNEXE II</b> La gestion et le contrôle des effectifs
35	<b>ANNEXE III</b> La déclaration de services aux citoyens

# Découvreurs en tête !

## Une quatrième année de mobilisation et d'engagement sous le signe d'une stabilité politique et budgétaire attendue

L'année 2016-2017 a débuté sous le signe **d'une stabilité politique et budgétaire** attendue après une période d'incertitude et difficile pour tous.

**Sur le plan politique**, une année qui a vu renaître l'espoir du maintien de la démocratie scolaire avec le retrait du projet de loi 86 qui visait à réformer la gouvernance de l'éducation au Québec.

**Sur le plan budgétaire**, une année qui se termine avec un ajout de ressources à la hauteur de 1,2 M\$ en services directs à l'élève pour l'année scolaire 2017-2018.

**L'année 2016-2017 a coïncidé avec la 30<sup>e</sup> année d'existence de la Commission scolaire des Découvreurs (CSDD)**, année au cours de laquelle nous avons eu l'occasion d'exprimer notre fierté d'œuvrer pour une organisation performante, celle des « Découvreurs ».

Elle fut la résultante de quatre années de mobilisation, d'engagement et de bonnes performances, relativement aux objectifs du *Plan stratégique 2013-2018*.

### Voici, en bref, quelques-uns de nos résultats et faits saillants :

- Le plus récent taux de diplomation et de qualification, de **86,8%**, (**1<sup>er</sup> rang des commissions scolaires francophones**), nous permet d'être confiants quant à l'atteinte de notre cible de 87 % en juin 2018;
- L'inauguration du Complexe sportif de l'École secondaire De Rochebelle;
- La relocalisation de l'École Madeleine-Bergeron à L'École des Grandes-Marées;
- La mise en œuvre d'une méthode facilitant l'élaboration d'un projet éducatif dans 7 écoles primaires et une école secondaire;
- La réalisation d'une étude sur l'exploitation des ressources numériques didactiques, l'optimisation de la gestion des tablettes, l'infonuagique et le développement du parc technologique;
- La diffusion d'un cadre de référence pour le secteur de l'adaptation scolaire relativement à l'intervention orthopédagogique dans nos écoles et d'un document d'accompagnement en soutien à la réussite éducative des élèves intellectuellement doués;
- Le retour à l'équilibre budgétaire en formation professionnelle;

- L'accueil d'un plus grand nombre d'immigrants adultes en francisation;
- La mise en service de nombreux changements technologiques pour améliorer nos pratiques administratives et pour optimiser le partage des informations, notamment avec les parents;
- Le développement de programmes de formation, de mentorat, d'accueil du nouveau personnel ou destiné à la relève, ainsi que la mise en place d'un cadre de référence relatif à la supervision pédagogique à l'intention des gestionnaires des établissements, notamment.

**La quiétude étant retrouvée**, nous recevons en cette fin d'année avec satisfaction la *Politique de la réussite éducative* qui nous permettra de continuer d'adapter nos services sur la lancée de nos réalisations prometteuses, toujours axées sur la persévérance et la réussite de tous nos élèves, jeunes et adultes, dans le prochain *Plan d'engagement vers la réussite*.

**Très sincères remerciements** à vous toutes et tous qui, par votre engagement et vos compétences, contribuez aux besoins de développement et d'épanouissement de la personne, pour un passage réussi à la vie active.



Le président,

  
Alain Fortier

Le directeur général,

  
Christian Pleau

## « PROMOUVOIR ET VALORISER L'ÉCOLE PUBLIQUE »

### LA MISSION

La Commission scolaire a pour mission :

- D'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques;
- De promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire;
- De veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite de chaque élève en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population;
- De contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

## « CROIRE EN LA CAPACITÉ DE CHACUN DES ÉLÈVES »

### LA VISION

La Commission scolaire des Découvreurs est une organisation performante qui croit en la capacité de chacun des élèves de persévérer et de réussir.

Elle vise, par la mobilisation, la concertation et l'innovation, à amener chacun des acteurs à reconnaître l'importance de son rôle et à s'investir dans la réussite de tous.

## « CRÉER UNE DYNAMIQUE DE COLLABORATION »

### LES VALEURS

**Animée** par un profond sens éthique, elle s'appuie sur quatre valeurs qui créent une dynamique de collaboration entre tous les acteurs en soutien à sa vision. Ce sont :

**LE RESPECT** : faire preuve de considération à l'égard de soi, de l'autre et de l'organisation, reconnaissant ainsi que chaque individu a des droits et des devoirs;

**LA RIGUEUR** : se soucier de bien faire les choses en fonction de son rôle et de ses responsabilités;

**L'ENGAGEMENT** : contribuer de façon volontaire et constante à la mission de l'organisation;

**LE DÉPASSEMENT** : innover, rechercher l'amélioration de façon continue et repousser ses limites.

## LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Conformément à *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire possède un *Code d'éthique et de déontologie* applicable aux membres du Conseil des commissaires. Il est disponible dans sa version intégrale au **Service du secrétariat général, des communications et des technologies de l'information** de la Commission scolaire, ainsi que sur le site Internet [desdecouvreurs.ca](http://desdecouvreurs.ca)



## LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

L'énoncé de la *Déclaration de services aux citoyens* est disponible au **Service du secrétariat général, des communications et des technologies de l'information** de la Commission scolaire, ou sur le site Internet [desdecouvreurs.ca](http://desdecouvreurs.ca)



## LES INSTANCES CONSULTATIVES

Dans ses processus décisionnels, la Commission scolaire a pris en considération les avis des instances consultatives, notamment ceux du Comité de parents, du Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA), ainsi que ceux du Comité consultatif sur le transport scolaire.



Depuis le  
5 juin 2016

## LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2016-2017



Président de la Commission scolaire et  
Président du Comité exécutif  
**Alain Fortier**



Circonscription 1 – Saint-Augustin  
**Roseline Drolet**  
Membre du Comité exécutif



Circonscription 4 – Chauveau-Champigny  
**Lucien Chabot**  
Membre du Comité exécutif



Circonscription 2 –  
De la Promenade-des-Sœurs  
**Mary Fortier**



Circonscription 5 – L'Ancienne-Lorette  
**Sylvie Ouellet**



Circonscription 3 –  
De la Rivière-du-Cap-Rouge  
**Johanne Poulin-Ouellet**



Circonscription 6 – Du Versant-Nord  
**Réjeanne Beaulieu**

# LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2016-2017

---



Circonscription 7 –  
Pie-XII-Des Compagnons  
**Marie-Josée Truchon**



Commissaire-parent  
**Jean-Philippe Bouchard**



Circonscription 8 – Saint-Louis  
**Gaston Dionne**  
Vice-président de la Commission  
scolaire  
Membre du Comité exécutif



Commissaire-parent (EHDAA)  
**Isabelle Filion**



Circonscription 9 –  
De la Cité-Universitaire  
**Harold Gaboury**



Commissaire-parent (primaire)  
**Martin Corbeil**



Circonscription 10 – Sillery  
**Damien de Halleux**  
Vice-président du Comité exécutif



Commissaire-parent (secondaire)  
**Stéphane Lapierre**  
Membre du Comité exécutif

LES COMMISSAIRES PARTICIPENT À DE NOMBREUSES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION AUPRÈS DES ORGANISMES DU MILIEU AINSI QU'À LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC.

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

---

Une équipe de 15 commissaires, dont un (1) président élu et quatre (4) commissaires-parents, compose le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Découvreurs (CSDD) et six (6) d'entre eux forment le Comité exécutif.

**Sous la présidence de monsieur Alain Fortier, les décisions et les travaux du Conseil des commissaires ont principalement porté sur les sujets suivants :**

- La demande adressée au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) relative à la vente de l'immeuble Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy;
- L'élection des membres du Comité exécutif;
- Les états financiers 2015-2016 et le rapport du vérificateur;
- Le *Rapport annuel 2015-2016*;
- L'adoption des encadrements généraux suivants :
  - Le *Calendrier scolaire du préscolaire, du primaire et du secondaire* pour 2017-2018;
  - La *Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte* pour 2017-2018;
  - Le *Cadre d'organisation des services éducatifs 2017-2018*;
  - Les *Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire* pour 2017-2018;
  - Le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018 – 2018-2019 – 2019-2020 et prévisions de clientèle*;
  - Les *Calendriers scolaires de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes* pour 2017-2018;
- Le cheminement du dossier Anacolor en appui au Conseil d'établissement de l'École Marguerite-D'Youville;
- La nomination d'un Cabinet de vérification externe pour 2016-2017, 2017-2018, 2019-2020 avec option de renouvellement pour une année supplémentaire en 2018-2019;
- L'adoption des orientations budgétaires 2017-2018;
- L'adoption du budget d'investissement 2017-2018;
- L'adoption de la division du territoire de la Commission scolaire en 10 circonscriptions électorales;
- L'adoption de la structure administrative des établissements (écoles et centres) et des Services de la Commission scolaire pour 2017-2018;
- La nomination du protecteur de l'élève, monsieur Jean Beauchesne;
- L'adoption du *Plan d'effectifs 2017-2018* et du *Plan d'effectifs du personnel de soutien 2017-2018* dans le secteur de l'adaptation scolaire.



**AU COURS DE L'EXERCICE 2016-2017, LE CONSEIL DES COMMISSAIRES  
A TENU 11 SÉANCES ORDINAIRES, 1 SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
ET 9 RÉUNIONS EN COMITÉ PLÉNIER POUR ÉTUDIER  
ET DOCUMENTER DIFFÉRENTS DOSSIERS.**

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

---

**Sous la présidence de monsieur Alain Fortier, les travaux du Comité exécutif ont notamment donné lieu aux décisions suivantes :**

- L'octroi, à chacun des transporteurs scolaires et pour chacun des circuits, d'un contrat de transport scolaire par berline d'une année au tarif consenti il y a deux ans, pour 2016-2017;
- L'ajout de deux contrats supplémentaires;
- Le renouvellement, pour une année, de l'entente de transport scolaire avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC);
- L'affiliation de la CSDD au réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) de la région de Québec-Chaudière-Appalaches pour 2016-2017;
- L'entente de scolarisation, pour l'année 2016-2017, avec le Centre Psycho-Pédagogique de Québec et avec L'École oraliste de Québec pour enfants sourds;
- La demande de renouvellement du bail du Centre éducatif multiculturel L'Arche de Noé (CEMAN);
- L'institution d'un régime d'emprunts à long terme, emprunts à la charge de MEES, pour l'année 2016-2017;
- La participation et la cotisation au Comité de négociation des achats regroupés (03-12), pour l'année 2016-2017;
- La détermination des conditions d'utilisation et des tarifications concernant :
  - Les cours d'été et les reprises d'épreuves pour l'été 2017;
  - Les locaux prêtés aux villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette;
  - Les espaces disponibles pour location et tarification des locaux loués pour l'année 2017-2018;
  - Le transport intégré, le transport du midi et la tarification des places excédentaires du transport exclusif pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, pour l'année 2017-2018;
  - L'utilisation des services de garde en milieu scolaire et l'utilisation des jardins d'enfants pour 2017-2018;
- Le renouvellement des contrats des transporteurs scolaires 2017-2018 à 2021-2022;
- L'allocation des contrats relatifs aux infrastructures.  
(Voir la liste des travaux réalisés en 2016-2017 à la page 31 du présent rapport)



**AU COURS DE L'EXERCICE 2016-2017, LE COMITÉ EXÉCUTIF  
A TENU 11 SÉANCES ORDINAIRES, 1 SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
ET SES MEMBRES ONT PARTICIPÉ AUX 9 RÉUNIONS EN COMITÉ PLÉNIER  
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES.**

# LE RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

---

Pour l'année 2016-2017, le protecteur de l'élève a traité quatre plaintes.

La nature de celles-ci reposait sur « l'inscription de l'élève dans son école de bassin, des allégations de discrimination à l'endroit d'un élève handicapé et deux reliées au droit au transport scolaire ».

Les interventions concernant la première plainte ont été interrompues à la suite de la résorption de la situation de transfert après qu'une place se soit libérée.

Concernant la plainte reliée aux allégations de discrimination à l'endroit d'un élève handicapé, une entente est intervenue à la satisfaction des parties et la situation n'a fait l'objet d'aucune recommandation.

Quant aux situations concernant le droit au transport scolaire, l'une a été jugée non-fondée et l'autre a fait l'objet d'une entente entre les parties et s'est conclue par la recommandation de :

« **Revoir le libellé de l'article 7.1 de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et au transfert des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire de manière à préciser clairement ses intentions, surtout en matière de droits accordés aux élèves en cas de transfert** ».

Mentionnons que les représentants de la Commission scolaire envisagent de réviser ultérieurement les dispositions visées de la politique en question.

En terminant, ajoutons que le protecteur reçoit, au cours de l'année, quelques demandes de conseils de la part de parents d'élèves.

Paul Labrecque  
Protecteur de l'élève



# L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

---

Les écoles primaires et secondaires ont réalisé des activités pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence, lesquelles contribuent à l'acquisition et au développement de bonnes habitudes de vie respectueuses et tolérantes. Quelques exemples :

**Dénonciation de l'intimidation – Conférence aux élèves sur la cyberintimidation**  
**Valorisation de bons comportements – Brigade de Paix – Mur pacifique**  
**Élèves ambassadeurs des valeurs promues par l'école**  
**Politique du savoir-vivre ensemble – Formules empreintes de civisme**  
**Animation de jeux – Jeunes leaders qui deviennent des modèles**  
**De la tolérance à la bienveillance, ça commence par toi !**  
**Conférence aux parents sur la cyberdépendance et la cyberintimidation**

À l'**École Les Sources**, les élèves du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycle sont invités à remplir une fiche de **dénonciation de l'intimidation**. En matière de prévention, une conférence a été donnée aux élèves de 4<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> année par le policier éducateur sur la **cyberintimidation** et elle a également été offerte aux parents de quelques écoles de notre Commission scolaire.

À l'**École Saint-Mathieu**, un dépistage est prévu au moyen de **billets de dénonciation** et une pratique d'encadrement par privilèges **valorise les bons comportements**. Une sensibilisation de tous les élèves au moyen de capsules présentées en classe promeut les comportements à privilégier par les témoins et les victimes d'actes de violence et d'intimidation.

À l'**École Fernand-Seguin**, une « **Brigade de Paix** » formée de 64 élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année intervient pour aider les plus jeunes à résoudre leurs conflits. Un « **mur pacifique** » dans le hall d'entrée fait la promotion de la paix sur lequel les parents, le personnel et les élèves sont invités à créer une fresque de messages positifs. Une murale avec « **des messages d'espoir** » destinés aux victimes des événements de la mosquée a été réalisée. L'école fait la promotion d'une valeur chaque mois, y compris au service de garde, et elle souligne la participation des élèves qui ont été **de bons ambassadeurs** de ces valeurs.

À l'**École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette**, inspirée du thème de la communication positive, une **Politique du savoir-vivre ensemble** a été mise en application pour appuyer les actions de plusieurs comités en mettant l'accent sur les bons comportements. Un ensemble de **formules empreintes de civisme** a été proposé pour favoriser des comportements d'entraide et pour utiliser un langage positif entre pairs.

À l'**École Les Bocages**, des élèves de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année s'impliquent dans **l'animation de jeux** avec les élèves du premier cycle afin de leur montrer à jouer de façon positive et sécuritaire. Nos grands « **jeunes leaders** » développent des relations harmonieuses avec les autres élèves, développent leurs compétences en animation et deviennent des modèles pour les plus jeunes.

Au **Collège des Compagnons**, une semaine de la tolérance a été organisée sur la thématique : **De la tolérance à la bienveillance, ça commence par toi !** L'école a participé à l'enquête de l'Université Laval sur la sécurité et la violence dans les écoles québécoises. Une murale de mots de réconforts a été installée pour la communauté musulmane, à la suite des événements du 29 janvier 2017 et une conférence a été donnée aux parents par le Centre Cyber-Aide sur la « **cyberdépendance** » et la « **cyberintimidation** ».

# L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

En 2016-2017, huit (8) actes d'intimidation et de violence tels que définis à l'article 13 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) ont fait l'objet d'un rapport sommaire au Directeur général, en application de l'article 96.12, alinéa 5.

## Intimidation

Nombre de rapports des écoles primaires	Nombre d'écoles concernées au primaire	Nombre total d'écoles au primaire <sup>1</sup>
0	0	16
Nombre de rapports des écoles secondaires	Nombre d'écoles concernées au secondaire	Nombre total d'écoles au secondaire <sup>2</sup>
4	2	5

## Violence

Nombre de rapports des écoles primaires	Nombre d'écoles concernées au primaire	Nombre total d'écoles au primaire
2	2	16
Nombre de rapports des écoles secondaires	Nombre d'écoles concernées au secondaire	Nombre total d'écoles au secondaire
2	2	5

## Fréquence et genre d'actes d'intimidation ou de violence

Nombre total de rapports	Physique	Propos, gestes, actes méprisants	Écrite	Électronique cyberagression
8	2	6	0	0

Aucun des actes répertoriés n'a fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève et aucun « autre évènement » n'a été formellement considéré comme une intimidation ou une violence, en référence aux définitions de la LIP.

À cet égard, plusieurs mesures ont été mises en place par les écoles pour assurer la protection des personnes et exercer un suivi auprès de celles et ceux qui ont été concernés.

<sup>1</sup> Dont 14 écoles primaires et 2 écoles « primaire-secondaire » - en fonction des actes d'établissement et non des bâtiments.

<sup>2</sup> Dont 3 écoles secondaires et 2 écoles « primaire-secondaire » - en fonction des actes d'établissement et non des bâtiments.

# PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018

DE LA COMMISSION SCOLAIRE  
DES DÉCOUVREURS



VISION - VALEURS - ENJEUX

# ORIENTATION 1

## AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES

### MIEUX APPRENDRE

Une recherche constante de la qualité de l'éducation et de la formation nous interpelle tous pour que chacune et chacun de nos élèves bénéficient d'un soutien pour leur réussite et leur persévérance.

Les objectifs de cette orientation sont partie intégrante de la *Convention de partenariat 2013-2018* conclue avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), devenu le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

#### Évolution du taux de diplomation et de qualification après 7 ans de fréquentation scolaire continue

Situation de départ		Résultats obtenus au cours des 5 années du Plan stratégique 2013-2018					Résultat visé
2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2017-2018
84,8 %	87,2 %	86,5 %	86,8 %	n/d <sup>(1)</sup> 87,9 % <sup>(2)</sup>	n/d <sup>(1)</sup>		87 %

(1) Portrait des statistiques ministérielles de septembre 2016 - Ce résultat ne nous a pas été communiqué par le MEES.

(2) Donnée fournie par la GRICS - Version 1.108.1 - imprimé le 16 octobre 2017.

#### Évolution du taux de décrochage annuel

Situation de départ		Résultats obtenus au cours des 5 années du Plan stratégique 2013-2018					Résultat visé
2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2017-2018
9,3 %	6,6 %	7,8 %	5,8 %	n/d <sup>(1)</sup>	n/d <sup>(1)</sup>		7,5 %

(1) Portrait des statistiques ministérielles de septembre 2016 et portrait de novembre 2016 - Ce résultat ne nous a pas été communiqué par le MEES.

## Le taux de diplomation et de qualification après 7 ans de fréquentation scolaire continue

Le taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves de la Commission scolaire des Découvreurs est, depuis plusieurs années, l'un des plus élevés (86,8 % en juin 2015) alors qu'il était de 74,9 % parmi les commissions scolaires du réseau public.\*

Ce taux tient en compte la diplomation et la qualification des jeunes et des adultes, en fréquentation scolaire continue de formation générale et de formation professionnelle, après 7 ans, de 2008 à 2015.

Il témoigne de la qualité de la formation de nos écoles secondaires et, par extension, de nos écoles primaires.

\* Statistiques ministérielles de septembre 2016.

## La diplomation et la qualification des élèves sortants de la 5<sup>e</sup> année du secondaire et des élèves des parcours axés sur l'emploi le 30 juin 2015

En 2014-2015\*, 94,5 %\* des « élèves sortants » de nos écoles secondaires, en formation générale des jeunes, ont obtenu un diplôme d'études secondaires (DES), ou un certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) ou un certificat de formation préparatoire au travail (CFPT).

\* Statistiques ministérielles de septembre : AGIR 2017-05-05 donnée révisée deux fois l'an.

## Le taux de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) parmi les sortants

En 2014-2015\*, 5,8 %\* de nos élèves (5,8 % des garçons et 5,8 % des filles) sont sortis sans diplôme ni qualification parmi les élèves sortants en formation générale des jeunes.

Ces élèves ne se sont pas réinscrits en 2015-2016, ni en formation générale (jeunes ou adultes) ni en formation professionnelle, ni au collégial, nulle part au Québec.

En 2014-2015, le taux de décrochage des 72 commissions scolaires du réseau public était de 15,5 %.

\* Statistiques ministérielles de novembre 2016.

## L'apprentissage des langues

### Le français

La performance de nos élèves aux épreuves ministérielles de juin 2017 se traduit par d'excellents résultats. En 4<sup>e</sup> année du primaire, le taux de réussite en lecture est de 93,5 % et en écriture est de 91,6 %. Au secondaire, le taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture de la 2<sup>e</sup> année du secondaire est de 87,8 % et celui de l'épreuve unique de la 5<sup>e</sup> secondaire est de 83,4 %.

### L'anglais intensif

Onze (11) établissements du primaire sur 20 ont offert l'anglais intensif en 2016-2017. Ces écoles regroupaient 624 élèves de 6<sup>e</sup> année sur un total de 938, soit 67 % de la clientèle.

## La réussite des élèves à risque et des élèves issus de l'immigration

Afin de prendre en compte la diversité des besoins de tous nos élèves et de répondre aux attentes des parents et de la population, des actions de soutien à la persévérance et à la réussite sont adaptées à certains groupes, notamment aux élèves à risque et aux élèves issus de l'immigration.

En 2016-2017, l'École Notre-Dame-de-Foy poursuit l'implantation de la classe d'accueil en francisation au primaire, pour les élèves présentant de grands retards scolaires. La même offre de service d'accueil en francisation est en place pour les élèves du secondaire à l'École De Rochebelle.

# ORIENTATION 1

## AMÉLIORER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES, JEUNES ET ADULTES

### AXE 1 : LA DIPLOMATION ET LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
1,1 - Taux moyen de diplomation et de qualification des élèves en FGJ – FP – FGA pour la période visée	84,8 % en juin 2012	86,5 % en juin 2014	86,8 % en juin 2015	n/d*	n/d*		87 %
1,2 - Taux moyen de sorties sans diplôme ni qualification parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes (FGJ)	9,3 % en juin 2012	7,8 % en juin 2014	5,8 % en juin 2015	n/d*	n/d*		7,5 %
1,3 - Taux moyen de diplomation pour la période visée en formation professionnelle (FP)	83,6 %	92 % cohorte 2011-2012	92,3 % cohorte 2012-2013	88,7 % cohorte 2013-2014	90,2 % cohorte 2014-2015		87 %
1,4 - Nombre d'élèves « diplomables » en formation générale des adultes (FGA) dans l'année scolaire - Nombre d'élèves diplômés	75 %	74,1 %	74,0 %	82,2 %	70,0 %		80 %

\* Ce résultat ne nous a pas été communiqué par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

### AXE 2 : L'APPRENTISSAGE DES LANGUES

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
2,1 - Taux de réussite aux épreuves obligatoires de la 4 <sup>e</sup> année du primaire, en lecture et en écriture	87 % 86 %	90,1 % 89,4 %	95,7 % 92,4 %	91,0 % 92,2 %	93,5 % 91,6 %		Supérieure à : Lecture : 85 % Écriture : 85 %
2,1 - Taux de réussite aux épreuves de la 2 <sup>e</sup> et de la 5 <sup>e</sup> année du secondaire, en écriture	86 % 87 %	88,4 % 80,1 %	87,0 % 85,8 %	89,5 % 83,7 %	87,8 % 83,4 %		2 <sup>e</sup> année : 85 % 5 <sup>e</sup> année : 90 %
2,2 - Nombre de projets liés à l'apprentissage de l'anglais	50 %	58 %	63 %	63 %	63 %		75 % des écoles





# ORIENTATION 1

## AXE 3 : LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE CHEZ CERTAINS GROUPES

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
3,1 - Taux moyen d'élèves non promus de la 4 <sup>e</sup> à la 5 <sup>e</sup> année du primaire	7,1 %	5,7 %	5,5 %	5,3 %	4,6 %		Taux moyen d'élèves non promus : inférieur à 5 %
3,2 - Taux moyen de qualification des élèves dans les parcours de formation axés sur l'emploi	86,8 %	78,4 %	74,9 %	77,7 %	68,7 %		Taux moyen de 75 %
3,3 - Taux moyen d'élèves avec retard scolaire parmi les élèves ayant reçu les services de francisation	26 %	27 %	27 %	27%	29%		Moins de 30 %

La formulation de l'indicateur a été modifiée pour concrétiser autrement le résultat du passage de la 4<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> année du primaire, par rapport à une situation de départ d'élèves non promus de 7,1%, alors qu'auparavant l'indicateur était formulé en termes d'élèves promus de la 4<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> année en fonction de leurs résultats en français et en mathématique.

## AXE 4 : L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
4,1 - Nombre d'établissements avec au moins une initiative en lien avec l'intimidation ou la violence	–	100 %	100 %	100 %	100 %		100 %

## AXE 5 : LE NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
5,1 - Nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle âgés de moins de 20 ans	150	122	119 provisoire	n/d*	n/d*		Supérieur à 200

\* Ce résultat ne nous a pas été communiqué par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

**En relation avec les quatre orientations du *Plan stratégique 2013-2018*, les données relatives au « niveau de performance » de certains indicateurs n'étaient pas disponibles lors de la rédaction du Plan. Pour cette raison, les « résultats visés » de ces indicateurs sont parfois inférieurs aux résultats obtenus. Nonobstant ces écarts, la CSDD poursuit ses objectifs d'amélioration de ses résultats.**



## ORIENTATION 2

AMÉLIORER  
L'EFFICIENCE  
DE NOS PRATIQUES

### MIEUX FAIRE

Une plus grande efficacité de nos pratiques fait référence à plusieurs objectifs administratifs et pédagogiques. Dans le cadre de son *Plan stratégique*, la Commission scolaire a choisi d'analyser ses façons de faire dans une optique de simplification et d'intégration des technologies, tout en poursuivant un objectif d'optimisation de son offre de service en fonction des ressources disponibles.

## La diffusion de l'information

L'accès à une information de qualité demeure une priorité de la Commission scolaire.

Le sondage de 2015-2016 sur la qualité de nos moyens de communication a introduit une reconfiguration de L'Estafette au plan de son contenu et de sa mise en page, à la demande du personnel de la Commission scolaire.

Des informations stratégiques et d'actualité pour les élèves ont été régulièrement déposées sur les médias sociaux Facebook et Twitter.

Un nouveau portail « Mosaik » a été mis à la disposition des parents.

Plusieurs sites Internet des écoles ont été actualisés.

De nombreuses brochures et documents d'information sur les particularités de nos écoles sont également distribués, notamment aux parents dans le cadre de nos objectifs visant la valorisation de l'école publique.

## Des changements technologiques

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, le Service des technologies de l'information a procédé à différents changements technologiques en offrant notamment de nouveaux services. Voici quelques exemples :

- Le branchement de nos infrastructures au réseau du RISQ (Réseau d'Informations Scientifiques du Québec) permet, entre autres, d'offrir un réseau Internet sécuritaire et l'accès à de nouveaux services;
- La migration du courrier électronique de tout le personnel vers Office 365 de Microsoft;
- L'implantation d'une plateforme de collaboration et de partage dans les unités administratives;
- La mise en place d'une gestion automatisée des tablettes numériques permettant ainsi un gain en efficacité.

Tous ces changements contribuent à optimiser les pratiques en offrant des services technologiques performants.



# ORIENTATION 2

## AMÉLIORER L'EFFICIENCE DE NOS PRATIQUES

### AXE 1 : LA SIMPLIFICATION DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
1,1 - Nombre de procédures simplifiées ou harmonisées	–	7	8	5	1		5
Nombre de procédures harmonisées	*	*	*	*	*	*	*
1,2 - Diminution du nombre de rencontres convoquées par la Commission scolaire et augmentation de leur efficacité	132	115	111	111**	121**		Diminution de 15

\* Retrait de cet indicateur : le premier étant inclusif ou spécifique.

\*\* À noter que le temps de rencontre fait l'objet d'une attention particulière pour contribuer, ce faisant, à un objectif d'efficacité.

### AXE 2 : L'INTÉGRATION TECHNOLOGIQUE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
2,1 - Nombre de projets technologiques visant l'optimisation des procédures administratives	–	1	5	7	1		5
2,2 - Taux de satisfaction des utilisateurs du portail	–	–	–	<b>Pers.</b>	<b>Parents</b>	Nouveau sondage en 2017-2018	Amélioration de 25 %
- la variété du contenu :				82 %	70 %		
- la facilité de navigation :				63 %	73 %		





# ORIENTATION 2

## AXE 3 : L'OPTIMISATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
<p>3,1 - Nombre de programmes et de concentrations disponibles</p> <p>- Répartition des ressources consenties en fonction des besoins des écoles</p> <p>- Niveau des ressources en fonction de l'organisation de l'offre de service en formation professionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En 2013-2014, une analyse du déploiement de l'offre de service du Programme d'éducation internationale (PEI) au primaire a été effectuée.</li> <li>En 2014-2015, les écoles Filteau et Saint-Mathieu ont été désinstitutionnalisées et elles se sont dotées d'un projet éducatif distinct. L'École Filteau a choisi de maintenir le PEI.</li> <li>En 2015-2016, ouverture de la 4<sup>e</sup> année du secondaire à l'École Des Pionniers et en 2016-2017 ouverture de la 5<sup>e</sup> année du secondaire.</li> <li>En 2013-2014, 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 des ajustements ont été apportés en formation professionnelle. La budgétisation a été régulièrement révisée et nous terminons l'année 2016-2017 en situation d'équilibre budgétaire.</li> </ul>						Offre de service en adéquation avec les ressources budgétaires allouées
<p>3,2 - Nombre de projets éducatifs actualisés</p> <p>Nombre d'établissements à caractère distinctif affirmé</p>	–	5	5	5	4		19
	*	*	*	*	*	*	*

\* Le caractère distinctif d'un projet éducatif relève des conseils d'établissement : la Commission scolaire les accompagne.

**EN 2013, LES DONNÉES RELATIVES AU « NIVEAU ACQUIS DE PERFORMANCE » DE CERTAINS INDICATEURS N'ÉTAIENT PAS DISPONIBLES LORS DE LA RÉDACTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018. POUR CETTE RAISON, LES RÉSULTATS VISÉS DE CES INDICATEURS SONT PARFOIS INFÉRIEURS AUX RÉSULTATS OBTENUS. MALGRÉ CES ÉCARTS, LA CSDD POURSUIT SES OBJECTIFS D'AMÉLIORATION DE SES RÉSULTATS.**





## ORIENTATION 3

SOUTENIR LE  
DÉVELOPPEMENT DES  
COMPÉTENCES, L'ENGAGEMENT  
ET LA MOBILISATION DE TOUS

### MIEUX SE DÉVELOPPER

La Commission scolaire met en œuvre des politiques et des programmes en étroite collaboration avec les établissements. Les composantes de son *Plan de gestion de services* portent sur un ensemble d'actions qui contribuent à la satisfaction des objectifs de ses employés et de l'organisation.

### Programmes pour assurer une relève

Une des principales forces de la Commission scolaire des Découvreurs (CSDD) repose sur la compétence de sa main d'œuvre. Or celle-ci est mobile et de plus en plus difficile à recruter dû entre autres à des facteurs démographiques et au taux de chômage plus spécifiquement lié aux emplois du secteur de l'éducation.

De plus, plusieurs départs à la retraite sont à prévoir dans un horizon de 2 à 5 ans, notamment dans les emplois de techniciennes et de techniciens en service de garde et de directions d'établissement.

Afin de faire face à cette réalité et pour assurer le maintien de la qualité de sa main d'œuvre, la CSDD s'est donc dotée d'un « programme de relève » pour les postes de techniciennes et techniciens en service de garde et elle a réactivé celui des directions d'établissement.

Ces programmes permettent au personnel concerné de développer des connaissances et de parfaire leurs compétences par des activités de formation, de parrainage et des stages.

En s'engageant sur cette voie, ils offrent aux employés une opportunité de cheminement de carrière et leur assurent une intégration plus rapide et efficace lors de leur entrée dans leurs nouvelles fonctions, favorisant de surcroît la mobilisation du personnel.

### Ateliers d'écriture au primaire

Depuis trois ans, les ateliers d'écriture sont valorisés comme pratiques exemplaires pour l'enseignement de l'écriture.

Une conférence jumelée à des ateliers de discussion a été proposée aux titulaires du primaire et des outils pour promouvoir cette approche ont été élaborés et mis en ligne sur le site des Services éducatifs.

Cette approche permet une amélioration importante de la qualité des productions écrites des élèves.

### Renouvellement des programmes du domaine de l'univers social au secondaire

Un comité de réflexion a été formé, des formations ont été organisées et un accompagnement a été offert dans le cadre de l'implantation du nouveau programme *Histoire du Québec et du Canada* et du programme *Éducation financière*.

### Plans de réussite intégrés au projet éducatif

Un accompagnement des directions d'écoles du primaire et du secondaire pour l'élaboration, la mise en œuvre, la diffusion et la reddition de compte d'un nouveau modèle de plan de réussite intégré au projet éducatif a fait l'objet d'une harmonisation pertinente.

### Cadre de référence en orthopédagogie

Le *Cadre de référence en orthopédagogie au primaire* a fait l'objet d'une révision dans le but d'outiller les intervenantes et les intervenants quant à l'organisation du service dispensé et à la nature des interventions offertes aux élèves.

### Douance

Un document d'accompagnement pour soutenir la réussite des élèves intellectuellement doués a été élaboré et la CSDD a participé à un projet de recherche en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) pour dresser un portrait des attitudes et des pratiques des enseignants quant à l'inclusion scolaire des élèves doués.

### Robotique, programmation, codage

Avec l'intérêt que suscite la robotique, la programmation et le codage, un comité de développement pédagogique a dressé un continuum des apprentissages en programmation et robotique du préscolaire à la 5<sup>e</sup> secondaire.

Au primaire, l'acquisition de trousse de robotique découlant des éléments du *Continuum des apprentissages* a permis des expérimentations dans plusieurs classes tout au long de l'année.



# ORIENTATION 3

## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, L'ENGAGEMENT ET LA MOBILISATION DE TOUS

### AXE 1 : LE RENFORCEMENT DES PROGRAMMES D'INTÉGRATION, DE SUPERVISION ET D'ACCOMPAGNEMENT

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
1,1 - Application des programmes d'accueil, d'insertion professionnelle et de mentorat aux nouveaux employés :							
- nombre de corps d'emploi visés	1	1	1	4	6		5
- pourcentage des employés participants	–	19 %	28 %	63 %	63 %		30 %
- taux de satisfaction	Très élevé	Très élevé	Très élevé	99 %	99 %		75 %
1,2 - Supervision et accompagnement du personnel : pourcentage d'employés supervisés par année	–	30 %	53 %	68 %	64 %		25 % réguliers 100 % non réguliers
	–	60 %	66 %	87 %	86 %		

### AXE 2 : LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
2,1 - Mise en place d'un plan de formation pour certains corps d'emploi :							
- nombre de projets mis en place	2	2	3	4	4		5
- taux de participation	43 %	43 %	56 %	61 %	67 %		50 %
- taux de satisfaction	Élevé	Élevé	Élevé	96 %	90 %		75 %
2,2 - Taux de participation significatif aux activités de formation proposées	–	43 %	56 %	61 %	67 %		30 %





# ORIENTATION 3

## AXE 3 : LE PARTAGE D'EXPERTISE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
3,1 - Implantation d'un mécanisme d'échange d'expertise pour certains corps d'emploi :							
- nombre de mécanismes mis en place	-	1	1	3	5		3
- taux de participation	-	95 %	90 %	81 %	85 %		50 %
- taux de satisfaction	-	Élevé	Élevé	100 %	100 %		75 %
3,2 - Réalisation de projets communs en concertation et en partage d'expertise :							
- nombre de projets communs	-	4	3	-	-		3
- taux de satisfaction	-	-	Élevé				75 %

## AXE 4 : L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
4,1 - Nombre de projets de développement pédagogique ou technologique réalisés et offre d'accompagnement pour soutenir l'innovation	-	24	38	31	41		5



EN 2013, LES DONNÉES RELATIVES AU « NIVEAU ACQUIS DE PERFORMANCE » DE CERTAINS INDICATEURS N'ÉTAIENT PAS DISPONIBLES LORS DE LA RÉDACTION DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2018. POUR CETTE RAISON, LES RÉSULTATS VISÉS DE CES INDICATEURS SONT PARFOIS INFÉRIEURS AUX RÉSULTATS OBTENUS. MALGRÉ CES ÉCARTS, LA CSDD POURSUIT SES OBJECTIFS D'AMÉLIORATION DE SES RÉSULTATS.



## ORIENTATION 4

VALORISER  
L'ÉCOLE PUBLIQUE  
ET Y ASSOCIER  
LA COMMUNAUTÉ

### MIEUX RAYONNER

Deux leviers sont particulièrement mis à contribution dans le cadre de cette orientation : les communications et la promotion. La Commission scolaire jouit d'une bonne notoriété, mais elle veut faire connaître la richesse de ses établissements et de l'école publique, en particulier auprès des parents des élèves du primaire et des élèves en fin de parcours au primaire.

## Le virage technologique, un atout incontournable pour la valorisation de l'école publique

**La Commission scolaire consolide son *Plan directeur des technologies* et sa stratégie de communication par la mise en place de nombreux changements technologiques.**

De nouveaux moyens offrent des « vitrines » davantage accessibles à la population en général et aux clientèles auprès desquelles elle fait la promotion de ses offres de service, en application du *Plan stratégique 2013-2018*. Par ces ressources plus largement utilisées, elle continue de faire connaître la richesse de ses établissements et de l'école publique pour la réussite des élèves.

Les médias sociaux Facebook et Twitter nous permettent de joindre des « clientèles cibles » avec lesquelles nous établissons une communication spécialement conçue pour elles : par exemple, aux parents des élèves du primaire ou aux élèves de la 6<sup>e</sup> année du primaire. Ils nous permettent également de nous adresser à un plus large public.

L'information numérique peut être modulée rapidement et sporadiquement en fonction des programmes et des services que notre organisation est en mesure d'offrir ou d'adapter aux besoins de la clientèle, jeune et adulte.

Nous observons une augmentation de la visibilité des réalisations de la Commission scolaire et des établissements au sein de plusieurs « réseaux d'activités, regroupements et entreprises » avec lesquels nous avons développé de nouveaux partenariats dans le cadre de la formation professionnelle.

**Le passage à un mode numérique en matière de promotion s'est ajouté à un ensemble de moyens mis à contribution pour optimiser une stratégie de communication.**



# ORIENTATION 4

## VALORISER L'ÉCOLE PUBLIQUE ET Y ASSOCIER LA COMMUNAUTÉ

### AXE 1 : L'EFFICACITÉ DE NOS COMMUNICATIONS

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016		Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
				Pers.	Parents			
1,1								
- Taux de satisfaction des utilisateurs du réseau fonctionnel des unités, services, établissements et groupes cibles <b>(taux de satisfaction du personnel et des parents)</b>	-	-	-					
- Site Internet de la CSDD :								
- la variété du contenu				89 %	82 %			
- la facilité de navigation				91 %	85 %			
- la pertinence des contenus				91 %	83 %			
- Facebook de la CSDD :								
- ce média répond-t-il à vos besoins				90 %	90 %			
- la pertinence de l'information				91 %	90 %			
- Twitter de la CSDD :								
- le taux de satisfaction des employés				77 %	-			
- Portail de la CSDD :								
- la variété du contenu				82 %	70 %	Nouveau sondage en 2017-2018		Amélioration de 20 %
- la facilité de navigation				63 %	73 %			
- Communication des parents avec la CSDD :								
- les moyens de communication				89 %	-			
- la facilité à joindre la personne				80 %	-			
- Publications de la CSDD :								
- l'accès aux publications				94 %	90 %			
- la pertinence de l'information				87 %	91 %			
- les moyens de communication				93 %	92 %			
- Information lors des tempêtes :								
- la radio, la télévision et les journaux				79 %	70 %			
- les médias Facebook et Twitter				50 %	33 %			
- le site Internet de la CSDD				83 %	66 %			
- le courriel				84 %	80 %			
- Communication de la Commission vers les établissements :								
- l'accès à l'information				81 %	-			
- la clarté du message				85 %	-			
- les moyens de communication				85 %	-			

# ORIENTATION 4

## AXE 1 : L'EFFICACITÉ DE NOS COMMUNICATIONS

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
1,2 - Nombre d'interventions de la Commission scolaire sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter	–	–	–	184	272		Augmentation de 10 %
- Nombre de mention « j'aime » sur Facebook			1 006	1 247	1 469		
- Nombre de vues uniques par semaine			5 000	9 000	9 378		
- Nombre de personnes qui partagent les nouvelles de cette page en moyenne par semaine			193	270	347		
- Nombre d'abonnés sur Twitter			228	269	312		
- Nombre de vues (pas uniques) - Nombre de tweets			16 000 74	22 800 70	16 320 42		
1,2 - Nombre de visites annuelles sur le site Internet	432 885	789 180	1 138 799	1 132 699	1 169 057		475 000

## AXE 2 : LA PROMOTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
2,1 - Nombre d'activités de promotion	15	18	21	22	21		20
- Nombre de publications	22	22	24	26	25		25
2,2 - Taux d'inscription des élèves du primaire dans les écoles secondaires de la Commission scolaire	70 %	68,3 %	68,5 %	74,2 %	70,5 %		72 %

## AXE 3 : LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS

Indicateurs	Situation de départ	Bilan 2013-2014	Bilan 2014-2015	Bilan 2015-2016	Bilan 2016-2017	Bilan 2017-2018	Résultat visé au 30 juin 2018
3,1 - Nombre de lieux diversifiés de participation, de concertation et de collaboration du MEES, de la FCSQ, des organismes et des réseaux sociaux ainsi qu'aux tables régionales et provinciales	–	54	54	48	48		Concertation
- Nombre de participations	–	219	171	174	169		
3,2 - Nombre d'ententes de partenariat visant la réalisation de projets avec des organismes, des entreprises et différents groupes de la communauté	–	36	37	55	67		Nombre de projets réalisés

# LES AFFAIRES CORPORATIVES

---

Les grands dossiers suivants ont été traités en relation avec des besoins conjoncturels et des opérations relatives à la gestion des ressources humaines, financières et matérielles.



## Le Conseil des commissaires

Les grands dossiers ministériels et institutionnels ont donné lieu à des interventions au Conseil des commissaires pour une connaissance approfondie des enjeux relatifs aux réalisations qui en découlent dans notre milieu. Une documentation a été mise à la disposition des membres du Conseil et des recommandations de mise en œuvre des actions corporatives prioritaires ont été adoptées, notamment pour les projets concernant les infrastructures.

## La Loi sur l'instruction publique

Le projet de loi 105 a introduit des modifications à la *Loi sur l'instruction publique* portant sur la gouvernance et l'organisation des commissions scolaires. Les principales mesures ont fait l'objet d'une étude pour leur mise en place en 2017-2018. Le droit de vote des commissaires-parents tant au Conseil des commissaires qu'au Comité exécutif est cependant entré en vigueur le 23 décembre 2016. Entre autres mesures, ce projet de loi prévoit la création d'un *Comité de répartition des ressources* et l'établissement d'un *Plan d'engagement vers la réussite*.



## Le recours collectif

La Commission scolaire accompagne les établissements dans l'application de la *Politique sur la contribution exigée des parents* concernant le matériel scolaire et les sorties éducatives. La facturation des écoles fait l'objet d'une analyse et d'un suivi.

# LES AFFAIRES CORPORATIVES

## Les infrastructures

Deux grandes réalisations couronnent les efforts de la Commission scolaire en 2016-2017 relativement à ses projets d'infrastructures : le Complexe sportif de l'École secondaire De Rochebelle a été inauguré et l'École Madeleine-Bergeron a été relocalisée à l'École des Grandes-Marées.

Par ailleurs, elle est en demande d'allocations au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour des agrandissements au Pavillon De La Salle et au Pavillon Laure-Gaudreault de l'École des Pionniers et elle a réactualisé l'entente de partenariat avec la Ville de Saint-Augustin.



## L'équilibre budgétaire

La mise en œuvre d'un *Plan de redressement* en formation professionnelle prévoyant plusieurs ajustements relatifs à l'organisation des études et un suivi mensuel du cheminement de l'élève dans un cadre d'enseignement individualisé a permis de terminer l'année en équilibre budgétaire.

## La Politique relative aux aires de desserte

En application de la *Politique relative aux aires de desserte*, laquelle tient en compte les prévisions de clientèles, les aires de desserte pour l'École Les Bocages et l'École L'Arbrisseau ont été maintenues après une consultation publique. Il en est de même pour l'École Les Primevères-Jouvence.



## Le transport scolaire

Tous les contrats de transport scolaire ont été négociés et alloués de gré à gré pour une période de cinq ans.

# LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES

Selon le recensement 2016 de Statistique Canada, le territoire de la Commission scolaire des Découvreurs englobe une population totale de **(139 170)** personnes qui résident sur les territoires de l'arrondissement de Sainte-Foy/Sillery/Cap-rouge (**103 805**) et sur ceux des Villes de L'Ancienne-Lorette (**16 545**) et de Saint-Augustin-de-Desmaures (**18 820**).

Les données sur la scolarisation de cette population révèlent que parmi les **116 450** personnes âgées de 15 ans ou plus, **106 630** personnes\*, soit **91,57 %** ont obtenu un diplôme, un certificat ou un grade universitaire.

## ÉTABLISSEMENTS

### 22 établissements scolaires :

- 14 écoles primaires
- 1 école primaire-secondaire
- 1 école primaire-secondaire pour les élèves handicapés
- 3 écoles secondaires
- 2 centres de formation professionnelle
- 1 centre d'éducation des adultes en 3 points de service (3 milieux spécialisés à vocation régionale sont situés dans les écoles)

Ces 22 établissements occupent 37 bâtiments.

## CLIENTÈLE SCOLAIRE JEUNE

2016-2017

### Clientèle scolaire jeune :

- Préscolaire : 1 065 dont 42 EHDAA
- Primaire : 6 295 dont 343 EHDAA
- Secondaire : 3 914 dont 225 EHDAA

**Total : 11 274**

## SERVICES DE GARDE

2016-2017

### Écoles primaires :

- Points de service en milieu scolaire : **22**
- Élèves inscrits « réguliers » : **4 784**
- Élèves « sporadiques » : **1 616**
- Taux de participation « réguliers » : **65,0 %**
- Taux de participation « sporadiques » : **87,7 %**

### Jardins d'enfants :

- Points de service : **1**
- Enfants inscrits : **21**

## CLIENTÈLE ADULTE

2016-2017

Formation générale : **2 958 \***  
Formation professionnelle : **1 988**

\* Données provisoires

## SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE EN 2016-2017

### Nombre d'élèves transportés :

Nombre d'élèves transportés : **2 295** au primaire et **2 605** au secondaire, pour un total de **4 900**, dont **1 020** de niveau secondaire sont intégrés au transport en commun.

### Nombre de véhicules en service :

Nombre de véhicules en service : **55** autobus, **11** minibus, **6** minibus adaptés, **16** berlines, lesquels parcourent **6 697** kilomètres par jour sur **446** trajets.

\* De ces 106 630 personnes, 18,71 % (19 955) ont obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent et 81,29 % (86 675) ont obtenu un diplôme d'école de métiers ou un diplôme post secondaire.

De ces 86 675 personnes, 14,18 % (12 295) ont obtenu un diplôme d'école de métiers, 35,09 % (30 410) ont obtenu un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire et 50,73 % (43 970) ont obtenu un baccalauréat et plus.

# LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES

## RESSOURCES HUMAINES

2016-2017

Personnel enseignant :	1 029
Personnel de soutien :	737
Personnel professionnel :	93
Personnel cadre :	70
<b>Total :</b>	<b>1 929 employés *</b>

Départs à la retraite en 2016-2017 : 54

\* **Nombre d'employés réguliers et occasionnels long terme (plus de 6 mois)**

## CONTRATS DE SERVICES

2016-2017

Nombre de contrats de services octroyés à des entreprises comportant une dépense de 25 000 \$ et plus : **8**  
(pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017)

Valeur totale de ces contrats avant taxes : **281 095 \$**

(Renseignements fournis en application de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public* et de la décision numéro 214558 du Conseil du trésor)

## ENTENTES DE SCOLARISATION\*

Élèves de l'extérieur du territoire de la CSDD inscrits en adaptation scolaire dans nos écoles : **111**

Élèves de l'extérieur du territoire de la CSDD inscrits au secteur régulier dans nos écoles : **338**

**Total : 449**

\* En application de l'article 213 de la LIP.

Élèves du territoire de la CSDD inscrits en adaptation scolaire dans des écoles d'un autre territoire : **60**

Élèves du territoire de la CSDD inscrits au secteur régulier dans des écoles d'un autre territoire : **152**

**Total : 212**

## RESSOURCES MATÉRIELLES

### Travaux majeurs réalisés en 2016-2017

#### Mesures 50621 et 50622 de 2015-2016

##### « Maintien des bâtiments »

- Réfection de fenêtres, de portes extérieures et de l'enveloppe extérieure :	1 062 122 \$
- Réfection de salles de toilettes :	2 520 000 \$
- Mise aux normes des entrées électriques :	150 000 \$
- Réfection du drainage agricole :	100 000 \$

#### Mesure 30850 de 2016-2017

##### « Amélioration de l'accessibilité des immeubles »

88 902 \$

#### Allocation de base 2016-2017

- Travaux d'entretien, de réparation et de transformation des immeubles :	1 648 308 \$
---	--------------

**Total : 5 569 332 \$**

# LA COMMISSION SCOLAIRE EN CHIFFRES

## RESSOURCES FINANCIÈRES

### Résultats de l'exercice 2016-2017

#### REVENUS

Subventions de fonctionnement du MEES :	104 620 544 \$
Taxes scolaires :	28 221 470 \$
Autres revenus :	<u>20 059 942 \$</u>
	<b>152 901 956 \$</b>

#### DÉPENSES

Enseignement et formation :	72 991 930 \$
Soutien à l'enseignement et à la formation :	35 386 438 \$
Services d'appoint : transport scolaire et services de garde :	17 300 093 \$
Activités administratives :	6 562 024 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles :	16 872 506 \$
Activités connexes :	<u>4 022 289 \$</u>
	<b>153 135 280 \$</b>

**DÉFICIT DE L'EXERCICE** **(233 324) \$**

Un rapport financier détaillé pour 2016-2017 est disponible sur le site de la Commission scolaire.

### Surplus disponible au 30 juin 2017

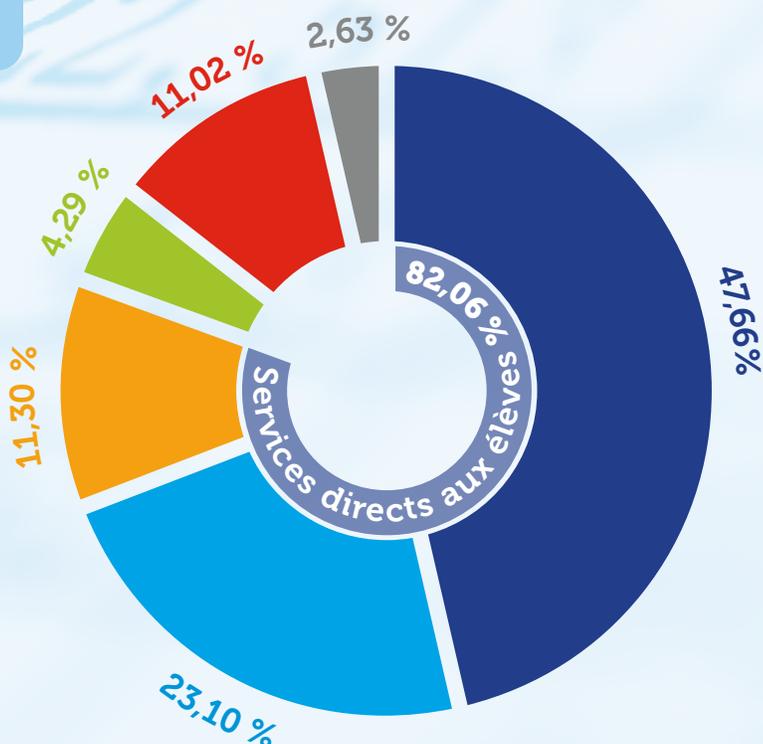
<b>SURPLUS ACCUMULÉ AU 30 JUIN</b>	13 074 008 \$
Moins :	
Valeur comptable des terrains	7 799 763 \$
Financement des avantages sociaux	<u>7 080 155 \$</u>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ DISPONIBLE AU 30 JUIN 2016</b>	<b><u>(1 805 910 \$)</u></b>

La Commission scolaire n'a pas de surplus disponible lui permettant de réduire l'impact des compressions budgétaires.

## DISTRIBUTION DES DÉPENSES

- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint : transport scolaire, services de gardes
- Activités administratives centralisées
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes

Le gain sur disposition d'immobilisation n'est pas pris en compte dans le calcul du pourcentage.



# LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES : ÉCOLES ET CENTRES

## Annexe I

Écoles primaires	Élèves	Écoles primaires	Élèves
École Les Bocages	403	École des Cœurs-Vaillants École Cœur-Vaillant-Campanile	223
École des Pionniers Pavillon Marguerite-Bourgeois	297	École des Cœurs-Vaillants École Cœur-Vaillant	386
École des Pionniers Pavillon De La Salle	567	École Filteau	487
École L'Arbrisseau	314	École Saint-Mathieu	326
École Marguerite-D'Youville	281	École du Versant École Sainte-Geneviève	205
École Les Sources	410	École du Versant École Notre-Dame-de-Foy	184
École Les Primevères – Jouvence École Les Primevères	404	École Fernand-Seguin	379
École Les Primevères – Jouvence École Jouvence	172	École Saint-Michel	438
École L'Étincelle – Trois-Saisons École L'Étincelle	179	École Saint-Louis-de-France – St-Yves École Saint-Louis-de-France I	158
École L'Étincelle – Trois-Saisons École Trois-Saisons	144	École Saint-Louis-de-France – St-Yves École Saint-Louis-de-France II	183
École des Hauts-Clochers Pavillon Notre-Dame	362	École Saint-Louis-de-France – St-Yves École Saint-Yves	173
École des Hauts-Clochers Pavillon Saint-Charles	268	École Madeleine-Bergeron	40
École Le Ruisselet	377		
<b>25 ÉCOLES POUR LES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE</b> Total : 7 360 élèves en 2016-2017			

Écoles secondaires	Élèves	Centres de formation	Élèves
École des Pionniers Pavillon Laure-Gaudreault	361	Centre d'éducation des adultes Centre du Phénix	
École secondaire De Rochebelle	1 498	Centre d'éducation des adultes Centre de L'Envol	* 2 958
École secondaire Collège des Compagnons	1 080	Centre d'éducation des adultes Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy	
❖ Le Goût d'entreprendre	9	Au Centre de la Pointe-de-Sainte-Foy	
École secondaire polyvalente de L'Ancienne-Lorette	896	CFP Maurice-Barbeau	973
❖ L'Escale	20	CFP Marie-Rollet	1 015
École Madeleine-Bergeron	50	* Données provisoires	
<b>5 ÉCOLES SECONDAIRES ET ❖ 2 POINTS DE SERVICE</b> Total : 3 914 élèves en 2016-2017		<b>5 CENTRES DE FORMATION</b> Total : 4 946 élèves en 2016-2017 *	

# LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

## Annexe II

Il a été prévu en application de l'article 20 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs* que les organismes du secteur public fournissent un état des effectifs relatif au nombre d'heures rémunérées par catégories d'emploi. À cet effet, le dénombrement des effectifs pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017 est annexé au présent rapport annuel.<sup>1</sup>

CATÉGORIES D'EMPLOI	JANVIER À DÉCEMBRE 2014			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	134 920,75	0,00	134 920,75	83
2 Personnel professionnel	150 422,36	643,44	151 065,80	119
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	1 337 132,13	384,39	1 337 516,53	1 353
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	911 607,44	2 525,25	914 132,68	1 097
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	122 221,33	1 318,30	123 539,63	106
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
<b>Total</b>	<b>2 656 304,01</b>	<b>4 871,38</b>	<b>2 661 175,39</b>	<b>2 758</b>

CATÉGORIES D'EMPLOI	AVRIL 2016 À MARS 2017			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1 Personnel d'encadrement	135 388,43	0,00	135 388,43	83
2 Personnel professionnel	142 613,08	147,00	142 760,08	109
3 Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4 Personnel enseignant	1 396 958,81	426,55	1 397 385,36	1 416
5 Personnel de bureau, technicien et assimilé	943 471,59	4 703,53	948 175,12	1 230
6 Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7 Ouvriers, personnel d'entretien et de service	122 185,56	1 393,64	123 579,20	96
8 Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
<b>Total</b>	<b>2 740 617,47</b>	<b>6 670,72</b>	<b>2 747 288,19</b>	<b>2 934</b>

Sur la base des données de la période de référence (janvier à décembre 2014) et de celles de la période (du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017) qui fait l'objet de la présente reddition de comptes, l'augmentation de 59 869 heures rémunérées pour la catégorie « personnel enseignant » résulte de l'augmentation de 280 élèves : 49 au préscolaire, 168 au primaire et 63 au secondaire.

L'augmentation de 34 043 heures rémunérées dans la catégorie « personnel de bureau, technicien et assimilé » est principalement attribuable à une augmentation de 155 élèves en service de garde, augmentation qui correspond à un équivalent de 14 éducatrices additionnelles à temps plein.

À noter qu'en ce qui concerne les données de la colonne « heures rémunérées », un employé à temps plein est rémunéré pour 1 820 heures de travail et que celles de la colonne « nombre d'employés » ne correspondent pas nécessairement à des employés à temps plein.

<sup>1</sup> Données fournies par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) le 4 décembre 2017.

# LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

## Annexe III

La Commission scolaire des Découvreurs s'assure que les personnes relevant de sa compétence reçoivent des services éducatifs de qualité. À cet effet, elle met à la disposition des établissements un ensemble de moyens pédagogiques et administratifs et soutient la diversité de ses offres de service sur le plan des ressources pédagogiques, humaines, financières et matérielles.

Elle se distingue par une « école ouverte et diversifiée » à l'image de notre société et capable d'offrir un environnement éducatif de qualité et des parcours de réussite à tous les élèves, jeunes et adultes.

### NOS ENGAGEMENTS

Planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités d'apprentissage visant la réussite de tous.

Encourager la persévérance des élèves et promouvoir de saines habitudes de vie.

Informier adéquatement les parents et la population des actions et des services les concernant.

Actualiser l'offre de service du primaire et du secondaire en fonction des besoins des clientèles et des ressources disponibles, ainsi que celle de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.

Soutenir et accompagner ses établissements dans l'accomplissement de leur mandat.

Offrir des activités de formation continue aux travailleurs en exercice et en attente d'emploi qui répondent à leurs besoins, ainsi qu'aux personnes en cheminement personnel de formation de base et de francisation.

Administrer ses ressources avec équité et transparence.

Traiter avec courtoisie et diligence toutes demandes relatives à une situation qui nécessite un examen personnalisé des faits ou des causes qui l'ont produite.

La recherche constante de la qualité de l'éducation et de la formation nous interpelle tous pour que chacune et chacun de nos élèves bénéficient d'une solide formation de base qui répond, en toute première priorité, aux besoins de développement et d'épanouissement de la personne pour un passage réussi à la vie active.



## Complexe sportif de l'École secondaire de Rochebelle



Le nouveau Complexe sportif de l'École secondaire De Rochebelle a été inauguré le 20 février 2017 en présence du président de la Commission scolaire, monsieur Alain Fortier, du maire de Québec, monsieur Régis Labeaume et du ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx. Ils étaient entourés pour l'occasion de la direction de l'école et d'un groupe de jeunes du club de gymnastique *Québec Performance*.

## Nouvelle école Madeleine-Bergeron



Grâce au réaménagement des locaux de l'ancienne école des Grandes-Marées, réaménagement inauguré le 26 septembre 2017, les élèves ayant une déficience physique qui fréquentent l'École Madeleine-Bergeron ont été relocalisés afin de mettre à leur disposition, et à celle du personnel, des installations mieux adaptées aux pratiques de réadaptation et aux activités d'enseignement.



## Pour nous joindre

Si vous désirez nous faire part de vos suggestions pour améliorer la qualité de nos services ou obtenir des renseignements additionnels, vous pouvez nous joindre en vous adressant au

**Service du secrétariat général et des technologies de l'information  
Commission scolaire des Découvreurs**

100-945, avenue Wolfe, Québec (Québec) G1V 4E2  
Téléphone : 418 652-2121  
Télécopieur : 418 652-2146

# Découvreurs en tête!



---

**Responsable de la publication**

Secteur des communications, Direction générale

**Design graphique et mise en page**

Conception graphique BCGD

**Photographies**

Photodesign BCGD



Commission scolaire des  
**Découvreurs**  
Découvreurs en tête!

